



Le 20 octobre 2016

## QUESTIONS ET RÉPONSES POUR LES PATIENTS AYANT SUBI UNE CHIRURGIE À CŒUR OUVERT DEPUIS JANVIER 2012

### **Q : Depuis quand l'ICM est-il au courant de cette situation ?**

R : En juin 2015, l'Institut de Cardiologie de Montréal (ICM) a été informé d'un risque de présence de bactéries dans les appareils (générateurs thermiques) utilisés au cours des chirurgies cardiaques. Dès lors, l'ICM a mis en place plusieurs mesures pour réduire le risque d'infection. Plus récemment, l'ICM a également entrepris le remplacement de ces appareils, et ce processus de remplacement a maintenant été complété.

### **Q : Quelle est la source et le risque d'infection ?**

R : Les appareils en question auraient été contaminés par la bactérie *Mycobacterium chimaera* lors de leur fabrication en Allemagne. Cette bactérie a été identifiée comme probablement responsable d'une infection chez un très petit nombre de patients qui ont eu une chirurgie cardiaque à cœur ouvert. Les symptômes d'une infection à cette bactérie peuvent apparaître longtemps (mois ou années) après la chirurgie cardiaque.

### **Q : Est-ce que les appareils utilisés aujourd'hui peuvent toujours présenter un risque en ce qui concerne d'éventuelles interventions ?**

R : À ce jour, tous les appareils qui se trouvaient à l'ICM en 2015 ont été remplacés. Nous effectuons sur une base hebdomadaire une recherche de contamination de tous les appareils. Un appareil qui serait contaminé, serait immédiatement retiré et remplacé.

### **Q : Quels sont les symptômes et de quelle façon pouvons-nous dépister cette infection ?**

R : Nous vous avisons seulement pour que vous soyez à l'affût des symptômes suivants surtout s'ils persistent pendant plus d'une semaine car ils peuvent suggérer une infection à *Mycobacterium chimaera* :

- Fièvre ;
- Perte de poids inexplicée ;
- Douleurs musculaires et articulaires, sueur nocturne et fatigue.

Une culture en microbiologie confirmera si les symptômes sont dus à une infection par cette bactérie. Le dépistage préventif n'est pas utile puisqu'en l'absence de symptôme, la bactérie n'est pas détectable.

### **Q : Que dois-je faire si je présente ces symptômes ?**

R : Si vous présentez ces symptômes pendant plus d'une semaine, nous vous recommandons de communiquer avec nous au 514 593-2505 et le 1 844 593-2505.

### **Q : De quelle façon pouvons-nous traiter cette infection ?**

R : Lorsque l'évaluation médicale et les analyses confirment avec certitude une infection à *Mycobacterium chimaera*, un traitement d'antibiotique est prescrit pour plusieurs semaines.